



ENVIRONNEMENT



Le Département encourage la végétalisation des cimetières

A l'approche de la Toussaint, le Département de la Dordogne rappelle qu'il encourage les communes périgourdines à végétaliser les espaces publics tels que les cimetières, à travers des techniques telles que l'enherbement des allées mais aussi l'installation de plantes vivaces, arbres et arbustes.

Publié le 29 octobre 2024

Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale la pierre angulaire des politiques qu'il conduit sur le territoire. Cet engagement en faveur de l'environnement se décline à travers plusieurs actions fortes telles que le déploiement de la « Charte 0 Pesticide », à laquelle 347 communes ont adhéré, ou encore le label « Villes et Villages Fleuris » (56 communes labellisées à ce jour).

A travers ces actions, le Département apporte un soutien technique aux communes qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques, se donnant pour mission de valoriser l'identité paysagère locale, dans le respect de l'excellence environnementale, pour offrir aux Périgourdins un meilleur cadre de vie.

Le Département de la Dordogne encourage également les communes périgourdines à végétaliser les espaces publics tels que les cimetières, à travers des techniques telles que l'enherbement des allées mais aussi l'installation de plantes vivaces, arbres et arbustes. Selon une enquête menée récemment en Dordogne pour connaître leurs pratiques, 80% des communes ayant répondu ont enherbé leur cimetière, et plus de 95% de ces dernières en sont satisfaites.

Le développement d'espèces végétales diverses, implantées ou spontanées, présente de nombreux avantages. L'embellissement de ces lieux fréquentés par des visiteurs endeuillés offre un cadre paisible et reposant, propice au recueillement.

Par ailleurs, la végétalisation permet de lutter contre les effets du changement climatique, non seulement en apportant de la fraîcheur dans ces espaces habituellement fortement minéralisés, mais aussi en facilitant l'infiltration des eaux pluviales. Sans oublier que ces lieux calmes et peu, voire pas, pollués par l'éclairage urbain, deviennent des refuges pour nombre d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères, favorisant ainsi le retour d'une certaine biodiversité.